



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, CIC PARIS LE MARAIS
58 RUE DU TEMPLE 75004 PARIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 500 €.

MR BENDAVID ARI, représentant de la société AB CALL HOLDING S.A.S., Société par Actions Simplifiée
actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 4 AVENUE WINSTON CHURCHILL 94220
CHARENTON LE PONT, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la
partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en
formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
BENDAVID ARI	500	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera
bloquée en compte spécial :

30066 10854 00020348701 92

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société
actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du
dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 janvier 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

David COELHO
Chargé d'affaires professionnels
david.coelho@cic.fr

JST14

Lu et approuvé